

A M.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 14 novembre 2007 à 20 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

**ORDRE DU JOUR**

1. Finances – AC : Vérification de la caisse du receveur communal ff au 29 octobre 2007 – Notification
2. Finances – AC : Modification budgétaire n° 2 – exercice 2007 - Approbation
3. Finances – AC : Renouvellement des taxes communales au 1<sup>er</sup> janvier 2008 - Décision
4. Finances – AC : Redevance sur l'occupation temporaire de la voie publique - Décision
5. Finances : Allocation de fin d'année 2007 - Décision
6. Communes protégées - Protection civile : Solde de fin d'exercice - Avis
7. Marchés publics : Acquisitions diverses - Décision
8. Marchés publics : Honoraires étude portefeuille assurances - Ratification
9. Bâtiments scolaires : Travaux d'aménagement à l'école des Bruyères - Décision
10. Eclairage public : installation ruelle du Facteur – Décision
11. Bâtiments communaux : Installation du chauffage dans le garage du chantier communal – Décision
12. CCATM : Règlement d'ordre intérieur - Approbation
13. Règlements complémentaires sur la police de la circulation routière - Décision
14. Voirie : Suppression partielle du sentier communal n° 99 - Proposition
15. Administration communale : Règlement de travail et modification des statuts administratif et pécuniaire - Décision
16. Patrimoine : Aliénation d'une parcelle de terrain communal – Décision
17. Travaux publics : Bâtiment dit « Malterie de l'Etoile » - destination - Décision

En séance, le 05 novembre 2007.

Par le Collège,  
La Secrétaire communale ff,  
L. DEMEURE

Le Bourgmestre,  
PH. TISON